

Prévention des Risques Professionnels

Préparation habilitation électrique : B2 - B2V

<https://www1.ac-lyon.fr/greta/formation/pdf?id=3036>

Objectif

o Sensibiliser les salariés aux dangers du courant électrique, à intervenir dans le respect de la réglementation connaître les méthodes et les procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur les installations électriques et équipements.

Contenu

Les contenus sont conformes aux exigences de la norme

Tronc commun :

o La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510,

o Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain,

o Donner les noms et les limites des différents domaines de tension,

o Identifier les zones d'environnement et donner leur limite,

o Définition des symboles d'habilitation et le principe de l'habilitation et préciser les rôles de chacun,

o Énoncer les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique,

o Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension,

o Citer les équipements de protection individuelle et collective et leurs limites d'utilisation,

o Citer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages électriques,

o Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.

Spécialité :

o Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.

o Préciser le rôle du charge de consignation et du charge d'exploitation électrique

o Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).

o Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux.

o Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.

o Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension

o Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.

o Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.

Dates

Entrées et sorties permanentes
Se renseigner auprès du GRETA CFA

Durée

21 heures

Tarif

Nous consulter

Lieux

Lycée Saint Exupéry
15 avenue Saint Exupéry BP616
01206 Bellegarde sur Valserine

Lycée Polyvalent Arbez Carme
1 rue Pierre et Marie
Curie-Bellignat
01117 Oyonnax CEDEX

Lycée Joseph Marie Carriat
1 rue de Crouy BP 60 309
01011 Bourg-en-Bresse

Belley - Lycée du Bugey
113 rue du 5ème RTM
01306 Belley CEDEX

Coordonnées

GRETA CFA DE L'AIN
1, rue de Crouy BP 60 309
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel : 04 74 32 15 90

Fax : 04 74 32 15 98

greta.ain@ac-lyon.fr